

## **Rapport final du Réseau d'essais ER-08 : vêlage d'été ou d'automne en production bovine (Résultats 1994-1997)**

**Auteur (s) :** Christian Pelletier, agronome MAPAQ, Direction régionale Bas St-Laurent,  
<http://www.agr.gouv.qc.ca>

Bruno Jean, technicien agricole MAPAQ, Direction régionale Bas St-Laurent, <http://www.agr.gouv.qc.ca>

Pour commentaires : [christian.pelletier@agr.gouv.qc.ca](mailto:christian.pelletier@agr.gouv.qc.ca)

Dernière révision le : Juin 1998

---

### **1. INTRODUCTION**

Au Québec, la régie de l'élevage bovin s'est développée en fonction des rythmes saisonniers. Les vêlages surviennent en hiver, ou tôt au printemps, et les sevrages en automne. Cette habitude comportait de nombreux avantages autrefois. Toutefois, aujourd'hui, la technologie ayant évolué et la taille des troupeaux ayant grandement augmenté, ce modèle de production devient contraignant.

Le but du Réseau était de démontrer la pertinence de répartir les vêlages sur plus d'une saison et d'en faire la promotion. On y retrouvait donc les objectifs suivants :

- réduire le taux de mortalité des entreprises vache-veau ;
- répartir les revenus d'entreprises sur plusieurs saisons ;
- profiter de plusieurs opportunités de marché ;

- faciliter la régularité d'approvisionnement des parcs d'engraissement et des abattoirs régionaux ;
- accroître l'espace de vêlage sans d'importants investissements en infrastructure ;
- produire des veaux de bonne valeur génétique et économique.

## **2. ÉCHANTILLONNAGE**

Le Réseau comptait 20 entreprises au départ, réparties un peu partout dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Deux d'entre elles se sont désistées durant la première année d'activités. La deuxième année, une autre a été retranchée du Réseau, en raison de la piètre qualité des renseignements fournis. Ainsi, pour les seconde et troisième étapes, on comptait 17 fermes participantes, comme le montre le tableau 1. Le tableau 2 nous révèle que la dernière année, on a relevé 1 167 vaches sur le Réseau, pour une moyenne de 69 par entreprise. Le cheptel moyen de ces fermes s'est accru de 8,5 % par année.

## **3. SUIVI ET PRISE DE DONNÉES**

Tous les troupeaux étaient inscrits au programme d'évaluation génétique (PATBQ). On y retrouvait une bonne partie des résultats pertinents. L'éleveur devait en plus compléter des fiches fournies afin de noter les données supplémentaires.

L'identification du bétail était obligatoire, dès la naissance pour les veaux, avec boucle d'oreille.

Un programme alimentaire devait être établi avec l'aide d'un conseiller agricole. Cette exigence n'a été respectée qu'en partie.

Les vaches devaient être saillies par des taureaux éprouvés en station (indice 100 et +) ou par insémination artificielle. Plusieurs bêtes étaient déjà saillies lors

de la création du Réseau par des géniteurs d'autres sources. Cette situation a été, en partie, rétablie en deuxième année, alors que 91 % des veaux provenaient de tels pères et 98 % en troisième année.

Les vêlages compris entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 28 février étaient inclus dans la saison d'hiver. Les naissances de mars et avril étaient comprises dans la saison du printemps. Celles survenues entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 juillet étaient considérées en vêlage d'été alors que celles arrivées entre le 1<sup>er</sup> août et le 31 octobre étaient qualifiées en vêlage d'automne.

## **4. RÉSULTATS ET DISCUSSION**

### **4.1 Répartition saisonnière**

Au tableau 3, on constate que 44 % des vêlages surviennent maintenant dans des saisons autres que la période traditionnelle de l'hiver et du printemps. C'est-à-dire, qu'on approche de la moitié des vaches qui vêlent dans l'autre moitié de l'année. C'est un progrès de 8 % par rapport à la première année. Ces efforts de désaisonnaliser les naissances démarquent les éleveurs du Réseau de la moyenne provinciale enregistrée au PATBQ qui les chiffrerait à 27,6 % en 1994.

### **4.2 Bâtiments utilisés**

La totalité des vêlages survenus en saisons froides ont été faits en bâtiments chauds ou en étables froides, tel qu'on peut le lire au tableau 4. À l'inverse, les bêtes vêlent surtout dehors en saison chaude. Les écarts sont très grands. Alors que 72 % des veaux voient le jour en étable chaude au printemps, c'est seulement 7 % en automne. Par contre, alors qu'aucune naissance ne se fait dehors l'hiver, on en compte 73 % en automne.

La répartition des vêlages en diverses saisons influence donc grandement la gestion des bâtiments.

#### **4.3 Performances technico-économiques**

Les performances technico-économiques obtenues durant les diverses saisons doivent être considérées en parallèle avec le type de logement utilisé car la gestion des bâtiments diffère selon la saison. Le tableau 5 présente l'influence de la saison, tandis que le tableau 6 illustre celle du type de bâtiment.

Le vêlage en saison chaude a favorisé un élevage mieux réussi chez les entreprises du Réseau. La mortalité a diminué, le gain quotidien s'est amélioré et il en coûte moins cher en frais vétérinaire. Le succès est encore plus grand lorsque le bétail est dehors. L'impact de la saison et des bâtiments sur le GMQ était beaucoup moins marqué en 1995-96 que durant les 2 autres années. Il est possible que la qualité des pâturages ait une influence déterminante sur ce critère puisque à l'été 1995, une grave sécheresse a sévi, affectant considérablement la repousse.

La productivité accrue d'un groupe de veaux nés en saison chaude est attribuable à un ensemble de facteurs qui n'ont pas été spécifiquement mesurés en Réseau. Notons, entre autres, des conditions environnementales convenant mieux au bien-être animal, une santé plus stable, la disponibilité de fourrages de meilleure qualité.

Il n'y a pas de différence marquée sur la charge de travail en fonction des saisons puisque le temps requis par vache par jour est resté à peu près le même, autour de 4 minutes.

Les veaux nés au printemps ou à l'été ont été sevrés plus jeunes, presque 6 semaines plus tôt. Il est probable qu'on ait voulu profiter d'occasions de marché. Toutefois, les veaux sont d'autant plus petits. Cela devient une

contrainte à considérer. Par contre, les veaux d'automne ont été sevrés à peu près au même âge que ceux d'hiver.

Les frais vétérinaires s'élèvent en moyenne à 25,06 \$ par couple vache-veau par année, ce qui inclut les soins curatifs et préventifs. Il y a toutefois de très grands écarts d'une entreprise à l'autre, les montants variant de 8,33 \$ à 78,91 \$.

## **5. L'IMPACT ÉCONOMIQUE**

Le tableau 7 résume les revenus supplémentaires et les dépenses en moins que les entreprises du Réseau pouvaient réaliser, en moyenne, grâce à un vêlage en saison chaude. Dans ce cas, c'est 2 624 \$ en plus, pour une moyenne de 3 ans.

À cela, on ne comptabilise pas les réductions de frais fixes et d'amortissement qui doivent être répartis sur un cheptel plus grand (68 vêlages à l'an 2 par rapport à 59 à l'an 1), permis grâce à une meilleure utilisation des espaces à la ferme.

## **6. FICHE COMPARATIVE**

Ce n'était pas inclus dans les objectifs de départ de comparer l'efficacité des entreprises entre elles. Toutefois, plusieurs éleveurs en ont exprimé le souhait. À partir des données recueillies, il est possible de situer une ferme par rapport à la moyenne du Réseau. Il ne s'agit pas d'une véritable étude approfondie mais ça permet à une unité de production de se positionner par rapport aux autres.

## **7. CONCLUSION**

La gestion des bâtiments dépend grandement de la saison de vêlage et du climat. Ainsi, il est possible d'accroître le cheptel sans construire de nouveaux abris. Le vêlage dehors en saison chaude donne de très bons résultats.

Les meilleures conditions environnementales dans lesquelles évolue le bétail en été ou en automne favorisent de meilleures performances : mortalité réduite et croissance plus rapide. C'est remarquable, particulièrement à la fin de l'été ou en début d'automne (août, septembre).

Deux autres réseaux d'essais portant sur ce même sujet ont été réalisés, l'un dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et l'autre dans la région de l'Abitibi—Témiscamingue. La mise en commun des résultats et des observations de ces trois réseaux permet d'aller beaucoup plus loin dans les conclusions. C'est pourquoi le texte présenté au Colloque régional sur la production bovine (Bas-Saint-Laurent, automne 1997) est inséré en annexe 1. La section numéro 6 de ce document intitulée « Scénario de régie », pages 16 et 17, est particulièrement intéressante à consulter.

**TABLEAU 1 - RÉPARTITION DES ENTREPRISES PARTICIPANTES  
SUR LE TERRITOIRE DURANT LA DERNIÈRE ANNÉE**

<b>BRA MAPAQ</b>	<b>NOMBRE D'ENTREPRISES</b>
<b>LA POCATIÈRE</b>	<b>3</b>
<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b>	<b>1</b>
<b>NOTRE-DAME-DU-LAC</b>	<b>0</b>
<b>TROIS-PISTOLES</b>	<b>1</b>
<b>RIMOUSKI</b>	<b>2</b>
<b>MONT-JOLI</b>	<b>1</b>
<b>MATANE</b>	<b>3</b>
<b>AMQUI</b>	<b>2</b>
<b>CAPLAN</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

**TABLEAU 2 - ÉVOLUTION DES ENTREPRISES PARTICIPANT AU RÉSEAU DURANT LES 3 ANNÉES**

<b>ANNÉE</b>	<b>NOMBRE D'ENTREPRISES PARTICIPANTES</b>	<b>NOMBRE DE VACHES</b>	<b>VACHES/ ENTREPRISE</b>
<b>AN 1</b>	<b>18</b>	<b>1 070</b>	<b>59</b>
<b>AN 2</b>	<b>17</b>	<b>1 163</b>	<b>68</b>
<b>AN 3</b>	<b>17</b>	<b>1 167</b>	<b>69</b>



**TABLEAU 3 - RÉPARTITION SAISONNIÈRE DES VÊLAGES DURANT  
LES 3 ANNÉES**

SAISON DE VÊLAGE	% VACHES VÊLÉES		
	AN 1	AN 2	AN 3
HIVER	-	37	36
PRINTEMPS	-	19	20
ÉTÉ	17	21	22
AUTOMNE	19	23	22

**TABLEAU 4 - TYPES DE BÂTIMENTS UTILISÉS SELON LA SAISON DE VÊLAGE (MOYENNE 3 ANS)**

SAISON DE VÊLAGE	% DES VÊLAGES DE LA SAISON		
	TYPE DE BÂTIMENTS		
	CHAUD	FROID	DEHORS
HIVER	59	41	0
PRINTEMPS	72	28	0
ÉTÉ	24	16	60
AUTOMNE	7	20	73
TOTAL ANNUEL	43	29	28

**TABLEAU 5 - INFLUENCE DE LA SAISON SUR LES PERFORMANCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES (MOYENNE 3 ANS)**

<b>SAISON DE VÊLAGE</b>	<b>MORTALITÉ (%)</b>	<b>CONCENTRÉS (KG/J/V-V)</b>	<b>GMQ RÉEL (KG/J)</b>	<b>ÂGE SEVRAGE (J)</b>	<b>POIDS SEVRAGE (KG)</b>	<b>FRAIS VÉTÉRINAIRES (\$/V-V)</b>	<b>FOURRAGES (% FDA)</b>	<b>TRAVAIL (MIN/J/V-V)</b>
HIVER	9	1,3	0,92	253	275	10,71	37	4
PRINTEMPS	11	1,0	0,97	217	252	14,76	38	4
ÉTÉ	9	0,4	0,94	226	254	8,31	37	4
AUTOMNE	5	0,6	1,00	258	300	6,00	37	4
<b>TOTAL ANNUEL COMPRENANT LA PRÉVENTION</b>						<b>25,06</b>		

**TABLEAU 6 - INFLUENCE DU TYPE DE LOGEMENT SUR LES PERFORMANCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES  
(MOYENNE 3 ANS)**

<b>LOGEMENT</b>	<b>MORTALITÉ (%)</b>	<b>CONCENTRÉS (KG/J/V-V)</b>	<b>GMQ (KG/J)</b>	<b>FRAIS VÉTÉRINAIRES (\$/V-V)</b>	<b>FOURRAGES (% FDA)</b>
<b>CHAUD</b>	<b>10</b>	<b>0,83</b>	<b>0,92</b>	<b>13,46</b>	<b>38</b>
<b>FROID</b>	<b>11</b>	<b>0,63</b>	<b>0,94</b>	<b>8,87</b>	<b>37</b>
<b>DEHORS</b>	<b>7</b>	<b>0,57</b>	<b>1,03</b>	<b>5,92</b>	<b>37</b>

**TABLEAU 7 - BÉNÉFICES MOYENS CALCULÉS EN RÉSEAU  
POUR VÊLAGE DEHORS EN SAISON CHAUDE  
(MOYENNE 3 ANS)**

---

**RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES**

<b><u>NOMBRE DE VÊLAGES/ENTREPRISE</u></b>	<b><u>68</u></b>
<b>Taux vêlage en saison chaude</b>	<b>44 (%)</b>
<b>Nombre de veaux nés en saison chaude</b>	<b>30</b>
<b>TAUX DE MORTALITÉ</b>	<b>7 (%)</b>
<b>NOMBRE VEAUX SEVRÉS EN SAISON CHAUDE</b>	<b>28</b>
<b>NOMBRE VEAUX SAUVÉS P/R NAISSANCE EN DEDANS AU FROID : MORTALITÉ (10 % - 7 %) X 30</b>	<b>1</b>
<b>ÂGE MOYEN AU SEVRAGE</b>	<b>242 JOURS</b>
<b>POIDS DE PLUS À VENDRE AU SEVRAGE (300 KG + 254 KG) – (275 KG + 252 KG) ÷ 2</b>	<b>13,5 KG/VEAU</b>

**TABLEAU 7 (SUITE)**

---

**BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES**

POIDS SUPPLÉMENTAIRE À VENDRE  
27 VEAUX X 13,5 KG 365 KG

POIDS DU VEAU SAUVÉ  
(300 + 254) ÷ 2 277 KG

TOTAL DU POIDS SUPPLÉMENTAIRE À VENDRE 642 KG  
1 415 KG

-----  
REVENUS EN PLUS 1 514 \$  
(1 415 X 1,07)

FRAIS VÉTÉRINAIRES ÉPARGNÉS 167 \$  
(12,74 \$/VA – 7,16 \$ ) X 30 VACHES

CONCENTRÉS EN MOINS 943 \$  
(0,65 KG/J X 242 J X 30 VA X 200 \$/T)

**TOTAL**

**2 624 \$**

**ANNEXE 1**

**MISE EN COMMUN DES  
RÉSULTATS DE 3 RÉSEAUX D'ESSAIS**

## FICHE COMPARATIVE

ENTREPRISE NO --

<b>CRITÈRES</b>	<b>MOYENNE RÉSEAU (AN 3)</b>	<b>VOTRE FERME</b>
VACHES (NBRE)	69	<input type="text"/>
VÊLAGE EN SAISON CHAUDE (%)	44	<input type="text"/>
MORTALITÉ (%)	7,8	<input type="text"/>
CONCENTRÉS KG/J/VA	0,5	<input type="text"/>
KG/J/VE	0,4	<input type="text"/>
TAUREAU SUPÉRIEUR (% UTILISATION)	98	<input type="text"/>
POIDS SEVRAGE (KG)	269	<input type="text"/>
GMQ (KG/J)	0,94	<input type="text"/>
FRAIS VÉTÉRINAIRE (\$/VA/AN)	26,05	<input type="text"/>
QUALITÉ FOURRAGÈRE (% FDA)	36,4	<input type="text"/>